

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 770

15 avril 2006

SOMMAIRE

ABL, Advanced Biological Laboratories S.A., Luxembourg	36926	Darwin Holding S.A., Luxembourg	36931
Accession Fund Holding Alpha, S.à r.l., Luxembourg	36918	Darwin Holding S.A., Luxembourg	36958
Accession Fund Holding Beta, S.à r.l., Luxembourg	36922	Direct Parcel Distribution (Luxembourg), S.à r.l., Howald	36945
(L')Africaine de Développement S.A.H., Luxembourg	36940	DSF Beteiligungsgesellschaft mbH & Co Archid, S.e.c.s., Luxembourg	36915
(L')Africaine de Développement S.A.H., Luxembourg	36940	Electricité Will Anc. Delstanche, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	36947
(L')Africaine de Développement S.A.H., Luxembourg	36940	Ermita, 61 S.A., Luxembourg	36950
Agilitas S.A., Luxembourg	36923	Etelles Investissement, S.à r.l., Luxembourg	36950
Agrifin S.A., Luxembourg	36959	Etelles Investissement, S.à r.l., Luxembourg	36950
American European Insurance Brokerage S.A., Luxembourg	36920	Exceliance S.A., Luxembourg	36959
Antilope Holding S.A., Luxembourg	36949	Eyes Screen S.A., Luxembourg	36922
Apollo Global Derivatives, Sicav, Luxembourg	36960	F. C. Scheffleng 95, A.s.b.l., Schifflange	36915
Apollo Global Derivatives, Sicav, Luxembourg	36960	Felicity International S.A., Luxembourg	36934
Apollo Global Derivatives, Sicav, Luxembourg	36960	Fila Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	36916
Aprix S.A., Luxembourg	36947	Finanzplan International S.A., Machtum	36933
Approvia Group Holding, S.à r.l., Munsbach	36916	Flotech S.A., Foetz	36949
Approvia Group Holding, S.à r.l., Munsbach	36916	Flotech S.A., Foetz	36949
Arsenic S.A., Diekirch	36948	Flotech S.A., Foetz	36949
BGP Investment, S.à r.l., Luxembourg	36922	Formula G, S.à r.l., Fentange	36943
Boutique Féline, S.à r.l., Mondercange	36945	Fralimo Holding S.A., Luxembourg	36941
Bragelone S.A., Luxembourg	36914	Friederich, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	36945
Brasserie 2004, S.à r.l., Dippach	36921	German Residential Investment Holding S.C.A., Luxembourg	36948
Canal House S.A., Mamer	36932	Gesin S.A., Luxembourg	36959
Canal House S.A., Mamer	36932	Golf Services S.A., Luxembourg	36944
Capellen Services, S.à r.l., Luxembourg	36958	Golf Services S.A., Luxembourg	36944
Cartalux S.A., Luxembourg	36946	Gracie Capital S.A., Luxembourg	36920
Caudan S.A., Luxembourg	36925	Green Basil S.A., Luxembourg	36939
CIM Global Investment N.V., Luxembourg	36958	Grosso, S.à r.l., Fentange	36946
Cofialco S.A., Luxembourg	36921	Hager Investment S.A., Remich	36958
Colorado Trust S.A., Luxembourg	36932	Health & Fitness Investments I, S.à r.l., Luxembourg	36945
Continental Motor Inns (Luxembourg) S.A., Luxembourg	36949	Hostellerie de la Gare, S.à r.l., Bascharage	36948
Crossroads S.A., Windhof	36946	I.T.I.C.- International Technologies Investments Company Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	36914
Cullen S.A., Luxembourg	36934	I.T.K.H. S.A., International Telecommunications Know How, Mamer	36946
		Ingle Wood, S.à r.l.	36933

Intravel S.A., Luxembourg	36943	RBC Dexia Investor Services Bank S.A., Strassen .	36919
JST Corporation S.A., Luxembourg	36950	Rio, S.à r.l., Luxembourg	36932
JST Corporation S.A., Luxembourg	36950	Rio, S.à r.l., Luxembourg	36932
Kitry Group S.A., Luxembourg	36943	S.A.M Investments, S.à r.l., Luxembourg	36937
Kreuz S.A., Luxembourg	36915	Secapital, S.à r.l.	36947
Leaderman S.A., Luxembourg	36941	Secapital, S.à r.l.	36947
Leaderman S.A., Luxembourg	36941	Sharies S.A., Mamer	36921
Leaderman S.A., Luxembourg	36941	SOFIRI, Société de Financement des Risques Industriels S.A., Luxembourg	36943
Lentitia S.A., Luxembourg	36924	Société Financière d'Essai S.A.H., Luxembourg . .	36916
Lulubi Holding S.A., Luxembourg	36915	Star Promotion International S.A.	36944
Mine Holding S.A., Luxembourg	36942	Star Trade S.A., Luxembourg	36957
Nafasso S.A., Luxembourg	36920	TBU-5 International, S.à r.l., Luxembourg	36951
Naiad Property, S.à r.l., Luxembourg	36957	Texaco Luxembourg S.A., Luxembourg	36934
(The) New Century Advisory S.A., Luxembourg .	36918	Tomatis Institut Luxembourg S.A., Luxembourg .	36942
New Skies Satellites Holdings (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	36938	Transports Internationaux Victor Rossi et Cie, Rameldange	36942
Niceval S.A., Luxembourg	36918	Trimax S.A., Luxembourg	36917
Niceval S.A., Luxembourg	36918	Trimax S.A., Luxembourg	36917
Niceval S.A., Luxembourg	36918	Trimax S.A., Luxembourg	36917
Nouvelle Hostellerie de la Gare S.A., Bascharage.	36948	Trimax S.A., Luxembourg	36917
Ondafin S.A., Luxembourg	36919	Vinci S.A., Luxembourg	36939
Pastatech (Lux) S.A., Luxembourg	36945	Vinci S.A., Luxembourg	36939
Phonidal Holding S.A., Luxembourg	36941	Vinci S.A., Luxembourg	36951
Phonidal Holding S.A., Luxembourg	36941	Vinci S.A., Luxembourg	36951
Prianon S.A., Luxembourg	36942	Vinci S.A., Luxembourg	36951
Promosud, S.à r.l., Rumelange	36948	Waterloo Infante Promotion S.A., Braine l'Alleud	36933
Prora S.A., Luxembourg	36947	Weldpart S.A., Luxembourg	36935
Prudential Investment (Luxembourg), S.à r.l., Lu- xembourg	36939	Weldpart S.A., Luxembourg	36936
		Wings Investments S.A., Luxembourg	36940

BRAGELONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 78.220.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 27 décembre 2005:

- La démission de Monsieur Jean-Marie Nicolay de son mandat d'administrateur a été acceptée.
- DIRECTOR, S.à r.l., une société ayant son siège social au 16, rue de Nassau - L-2213 Luxembourg, a été nommée en remplacement de l'administrateur démissionnaire. DIRECTOR, S.à r.l. poursuivra le mandat de l'Administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 décembre 2005.

LUXFIDUCIA, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2006, réf. LSO-BM03339. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007976.3/1629/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

**I.T.I.C. - INTERNATIONAL TECHNOLOGIES INVESTMENTS COMPANY HOLDING S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 95.770.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 3 janvier 2006 que l'assemblée a pris note du changement de dénomination sociale du commissaire aux comptes de StenGest, S.à r.l. en STENHAM, S.à r.l.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2006, réf. LSO-BM03197. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008100.3/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

DSF BETEILIGUNGSGESELLSCHAFT mbH & CO ARCHID, S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.593.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03118, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(007817.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

KREUZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.895.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 5 janvier 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Marco Lagona, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Jean-Marc Leonard, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

AACO, S.à r.l., 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04564. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007601.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2006.

LULUBI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 41.710.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Signature.

(007858.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

F. C. SCHEFFLENG 95, Association sans but lucratif.

Siège social: L-3855 Schifflange, 78A, Cité Emile Mayrisch.
R. C. Luxembourg F 1.208.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 janvier 2006 de l'association sans but lucratif

Le conseil d'administration décide de changer l'article 1^{er} en changeant le siège social du L-3813 Schifflange, 16, rue Basse au L-3855 Schifflange 78A, cité Emile Mayrisch.

Le conseil d'administration décide d'abroger l'article 26 des statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schifflange, le 12 janvier 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2006, réf. LSO-BM03400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007824.3/728/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

36916

SOCIETE FINANCIERE D'ESSAI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 53.173.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 23 septembre 2005

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Sébastien Félici, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04577. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(007603.3/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2006.

APROVIA GROUP HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 87.080.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(007737.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

APROVIA GROUP HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 87.080.

—
Les comptes consolidés au 30 juin 2005, enregistrés à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04895, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2006.

Signature.

(007732.3/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

FILA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.482.425,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 94.195.

—
Décision de l'associé unique du 1^{er} décembre 2005

Résolutions

L'associé unique décide de révoquer les mandats des gérants B, M. Carlo Santoiemma, Christophe Velle et Jean Jacques Josset avec effet au 1^{er} janvier 2006.

L'associé unique décide de nommer Mademoiselle Laetitia Bragard, née à Mont-Saint-Martin (France), le 9 janvier 1975, résidente à Luxembourg, comme Gérant B de la société avec effet au 30 novembre 2005 pour une période indéterminée, domiciliée au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

En conséquence, le conseil de gérance de la société sera désormais composé de la manière suivante:

Gérants A:

- SPORT BRANDS INTERNATIONAL LTD, société du droit des Bermudes, ayant son siège social Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, HM 11, Bermudes;

- Monsieur Jeff Howald.

Gérant B:

- Mademoiselle Laetitia Bragard.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Gérant A avec un Gérant B. Cependant, l'associé unique ratifie, par la présente, tous les actes, documents et engagements contractuels signés unilatéralement par un Gérant A jusqu'à ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour *FILA LUXEMBOURG, S.à r.l.*

J. Howald
Manager A

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2005, réf. LSO-BL07773. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007680.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2006.

TRIMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 49.448.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(007765.3/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

TRIMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 49.448.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(007770.3/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

TRIMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 49.448.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(007764.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

TRIMAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 49.448.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

(007768.3/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

NICEVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 46.430.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04442, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(007766.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

NICEVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 46.430.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04444, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(007763.3/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

NICEVAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 46.430.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04445, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(007767.3/687/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

ACCESSION FUND HOLDING ALPHA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 103.116.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05252, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Signature.

(007952.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

THE NEW CENTURY ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 81.234.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 29 avril 2005

- L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la démission de monsieur Serge Muller en date du 26 janvier 2005, en tant qu'Administrateur de la Société.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement, pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006, des mandats des Administrateurs suivants:

Monsieur Jean Heckmus, Administrateur,

Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin, Administrateur,

Monsieur Guy Verhoustraeten, Administrateur.

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide la réélection du Commissaire aux Comptes, DELOITTE S.A., pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Administrateurs:

- Monsieur Jean Heckmus,
- Monsieur Geoffroy Linard de Guertechin,
- Monsieur Guy Verhoustraeten.

Le Commissaire aux Comptes est:

DELOITTE S.A., ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2005.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

C.-I. Berge / F. Waltzing

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

Enregistré à Luxembourg, le 28 décembre 2005, réf. LSO-BL08224. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007690.3/1183/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 janvier 2006.

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Strassen, 5, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 47.192.

EXTRAIT

Les Administrateurs de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A. ont décidé, lors d'une réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg le 2 janvier 2006, de fixer à sept (7) le nombre de membres du Comité de Direction et de nommer les personnes suivantes membres du Comité de Direction pour une durée indéterminée:

- Monsieur Michel Malpas, demeurant au 53, allée Léopold Goebel, L-1653 Luxembourg, né à Rocourt, Belgique, le 21 mars 1964,
- Monsieur Jean-Michel Loehr, demeurant au 15, Parc Lesigny, L-5753 Frisange, né à Luxembourg, Luxembourg, le 22 mai 1956,
- Monsieur Marc-André Bechet, demeurant au 10, rue Albert Philippe, L-2331 Luxembourg, né à Fontenay sous Bois, France, le 23 avril 1963,
- Monsieur Eric Mansuy, demeurant au 12A, rue de la Culture, F-57330 Hettange-Grande, né à Nancy, France, le 29 décembre 1964,
- Monsieur Gilles Reiter, demeurant au 27, rue des Prés, L-8265 Mamer, né à Pétange, Luxembourg, le 28 septembre 1956,
- Monsieur Laurent Vanderweyen, demeurant au 24, rue Anatole France, L-1530 Luxembourg, né à Rocourt, Belgique, le 11 novembre 1970,
- Monsieur José Luis Velasco Arangüena, demeurant au 30, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg, né à Burgos, Espagne, le 22 août 1957.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05381. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007751.3/267/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

ONDAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 54.416.

EXTRAIT

Il ressort des résolutions du conseil d'administration du 20 décembre 2005 que:

Monsieur Giorgio Pastorino, administrateur de sociétés, demeurant au 61, Provinciale à I-23864 Malgrate, a été nommé administrateur et président du conseil d'administration de la société, en remplacement de Monsieur Giovanni Pastorino, démissionnaire.

Le mandat de Monsieur Giorgio Pastorino viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2006, réf. LSO-BM03319. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007825.3/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

36920

AMERICAN EUROPEAN INSURANCE BROKERAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 88.753.

EXTRAIT

Suite à la démission de Monsieur Manuel Hack de ses fonctions d'administrateur de la société en date du 9 décembre 2005, Monsieur Rients Aapkes a été coopté en date du 12 décembre 2005 pour finir le mandat de son prédécesseur. Le Conseil d'administration se compose donc comme suit:

- Monsieur Eric Duphil, Administrateur, administrateur, 151, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg;
 - Monsieur Rients Aapkes, Administrateur, employé privé, 4, rue de Virton, L-2672 Luxembourg;
 - Monsieur Jan S. Hudson, Administrateur-Délégué, administrateur, 4, rue Hoimesbusch, L-5371 Schuttrange.
- Tous les mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 10 janvier 2006.

Pour AMERICAN EUROPEAN INSURANCE BROKERAGE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03647. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007795.3/833/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

NAFASSO, Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 82.464.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 16 janvier 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Cheickné Kagnassy, Administrateur A, administrateur de sociétés, 173, route de Chancy, CH-1213 Onex, CH;
 - Monsieur Henri Grisius, Administrateur B, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
 - Madame Michelle Delfosse, Administrateur B, ingénieur civil, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.
- Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005. L'assemblée générale du 16 janvier 2006 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes:
- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.
- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour NAFASSO, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04630. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007797.3/833/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

GRACIE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 102.737.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 20 décembre 2005

Résolution

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Daniel Van Merrienboer et de la société UVENSIS S.A. de leur poste d'administrateur avec effet immédiat.
2. L'Assemblée générale décide de nommer en remplacement au poste d'Administrateur:
 - Monsieur Jan Erik De Jooden, demeurant Paauwlaan 7, 2243AA Wassenaar Netherlands;
 - Monsieur Djoko Prawiromartojo, demeurant Benoordenhoutseweg 66 2596 BC THE Hague Netherlands.
 Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée à tenir en 2011.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007832.3/4181/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

36921

COFIALCO, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 80.472.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 12 janvier 2006 a renouvelé les mandats des administrateurs et de l'administrateur délégué.

- Comte Jean-Jacques De Launoit, Administrateur, administrateurs de sociétés, 33, rue du Coq, B-1380 Lasne, Belgique;
- Monsieur Olivier Faulx, Administrateur, administrateur de sociétés, 66, avenue Hamoir, B-1180 Bruxelles, Belgique;
- Baron Antoine De Schorlemer, Administrateur, administrateur de sociétés, 361, rue de Rollingergrund, L-2441 Luxembourg;
- Monsieur Didier Laloux, Administrateur, économiste, 45, Tontelerwee, L-8552 Oberpallen, Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Jacques Moulart, Administrateur-Président et administrateur-délégué, administrateur de sociétés, Quartier du Tailleur de Pierre, B-1380 Lasne, Belgique.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2010. L'assemblée générale du 12 janvier 2006 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIEX S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2010.

Luxembourg, le 12 janvier 2006.

Pour COFIALCO, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03653. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007799.3/833/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

SHARIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mamer.
R. C. Luxembourg B 75.485.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 novembre 2005 que:
la société ERNST & YOUNG S.A. démissionne de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} janvier 2004;

la société FIDU-CONCEPT, S.à r.l. avec siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, est nommée commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} janvier 2004. Son mandat prendra fin à l'assemblée générale statutaire de l'année 2010;

les mandats des administrateurs, à savoir M. Henning Rasmussen et M. Torben Rasmussen sont reconduits jusqu'à la fin de l'assemblée générale statutaire de l'année 2010;

M. Henrik Harmsen démissionne de sa fonction d'administrateur;

M. Flemming Griis Petersen, né le 4 mai 1947 à Aarhus (Danemark), de résidence à Postboks 96, Skt. Paulus Kirkeplads 9, 2 DK-8000 Aarhus, est nommé nouvel administrateur. Son mandat prendra fin à l'assemblée générale statutaire de l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04535. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007803.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

BRASSERIE 2004, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4972 Dippach, 86, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 101.293.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 5 décembre 2005

Cession de parts:

En date du 5 décembre 2005, Madame Albertina Marques De Oliveira a cédé les 50 parts sociales qu'elle détient de la société BRASSERIE 2004, S.à r.l. à Monsieur Hamilton Dos Santos.

Au terme de cette cession Monsieur Hamilton Dos Santos détient 100 parts sociales de la société représentant l'intégralité du capital.

Gérants:

En date du 5 décembre 2005 Madame Albertina Marques De Oliveira a démissionné de ses fonctions de gérante administrative avec effet immédiat.

Monsieur Hamilton Dos Santos, né le 17 juin 1969 à Clermont-Ferrand, demeurant 38, rue des Champs, L-4431 Belvaux, a été nommé gérant unique de la société avec effet immédiat, le 5 décembre 2005.

Luxembourg, le 12 janvier 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007882.3/1218/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

BGP INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.000,-.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R. C. Luxembourg B 97.795.

Extrait des résolutions prises par les Associés de la Société en date du 21 décembre 2005

Il résulte des résolutions des associés de la Société du 21 décembre 2005 que:

- Les associés ont décidé de nommer, avec effet au 3 janvier 2006, la société ERNST & YOUNG LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social au 6, rue Jean Monnet à L-2180 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.019, comme commissaire aux comptes de la Société;

- Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2007.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05048. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007854.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

ACCESSION FUND HOLDING BETA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 103.163.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05253, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Signature.

(007954.3/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

EYES SCREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 59.302.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale tenue en date du 21 décembre 2005

Conseil d'Administration:

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des trois administrateurs, à savoir, Monsieur Roger Wirtgen, Madame Valérie Wirtgen et Madame Michelle Gardedieu jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2008.

Commissaire aux comptes:

L'Assemblée Générale accepte la démission de la société FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide de nommer avec effet immédiat, la société MGI FISOGEST, S.à r.l., société ayant son siège social au 55-57, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, aux fonctions de commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes nouvellement nommé prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2008.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2006, réf. LSO-BM02032. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007892.3/1218/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

AGILITAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 96.302.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AGILITAS S.A., ayant son siège social à L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, R.C.S. Luxembourg section B numéro 96.302, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 7 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1178 du 11 novembre 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marco Thorn, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

2) Modification subséquente de l'article 2, alinéa 1^{er} des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

3) Divers.

B) Que les actionnaires ont été dûment convoqués par lettres recommandées.

C) Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les 2.000 (deux mille) actions représentant l'intégralité du capital social, 1.999 (mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire soit plus de la moitié du capital requis par la loi.

D) Qu'il en résulte que la présente assemblée peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour lui soumis.

Sur ce, l'assemblée a constaté qu'elle était régulièrement constituée et, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président, a abordé l'ordre du jour et, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article deux des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. alinéa 1^{er}.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Thorn, F. Hübsch, C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 janvier 2006, vol. 535, fol. 29, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 janvier 2006.

J. Seckler.

(010619/231/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

LENTITIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 96.537.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LENTITIA S.A., ayant son siège social à L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 96.537), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 22 octobre 2003, publié au Mémorial C numéro 1265 du 28 novembre 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marco Thorn, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

2) Modification subséquente de l'article 2, alinéa 1^{er} des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

3) Divers.

B) Que les actionnaires ont été dûment convoqués par lettres recommandées.

C) Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les 625 (six cent vingt-cinq) actions représentant l'intégralité du capital social, 624 (six cent vingt-quatre) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire soit plus de la moitié du capital requis par la loi.

D) Qu'il en résulte que la présente assemblée peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour lui soumis.

Sur ce, l'assemblée a constaté qu'elle était régulièrement constituée et, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président, a abordé l'ordre du jour et, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-9255 Diekirch, 12, place de la Libération, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article deux des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. alinéa 1^{er}.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: F. Hübsch, M. Thorn, C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 janvier 2006, vol. 535, fol. 28, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 janvier 2006.

J. Seckler.

(010621/231/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

CAUDAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 98.879.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CAUDAN S.A., ayant son siège social à L-9255 Diekirch, 14, place de la Libération, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 98.879), constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 janvier 2004, publié au Mémorial C numéro 309 du 17 mars 2004.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Marco Thorn, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Françoise Hübsch, employée privée, demeurant professionnellement à Junglinster.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de L-9255 Diekirch, 14, place de la Libération, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

2) Modification subséquente de l'article 2, alinéa 1^{er} des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

3) Divers.

B) Que les actionnaires ont été dûment convoqués par lettres recommandées.

C) Qu'il résulte de ladite liste de présence que sur les 625 (six cent vingt-cinq) actions représentant l'intégralité du capital social, 624 (six cent vingt-quatre) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire soit plus de la moitié du capital requis par la loi.

D) Qu'il en résulte que la présente assemblée peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour lui soumis.

Sur ce, l'assemblée a constaté qu'elle était régulièrement constituée et, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le président, a abordé l'ordre du jour et, après délibération, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-9255 Diekirch, 14, place de la Libération, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article deux des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 2. alinéa 1^{er}.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Thorn, F. Hübsch, C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 janvier 2006, vol. 535, fol. 29, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 janvier 2006.

J. Seckler.

(010622/231/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

ABL, ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 78.240.

L'an deux mille cinq, le quinze décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES S.A., en abrégé ABL S.A. avec siège social à L-2250 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 78.240, constituée suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, alors de résidence à Capellen, en date du 19 septembre 2000, publié au Mémorial C numéro 248 du 5 avril 2001,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Aloyse Biel, alors de résidence à Capellen, en date du 16 novembre 2001, publié au Mémorial C numéro 510 du 2 avril 2002,

dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Aloyse Biel, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 9 juillet 2002, publié au Mémorial C numéro 1447 du 7 octobre 2002,

et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 6 juillet 2004, publié au Mémorial C numéro 948 du 23 septembre 2004,
- en date du 12 juillet 2004, publié au Mémorial C numéro 992 du 6 octobre 2004,
- en date du 20 juillet 2004, publié au Mémorial C numéro 1054 du 20 octobre 2004,
- en date du 19 août 2004, publié au Mémorial C numéro 1133 du 11 novembre 2004.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Chalom Sayada, docteur en médecine, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Ronan Boulme, directeur technique, demeurant à Bry-Sur-Marne, (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Constatation du transfert du siège social à L-2250 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.
- 2.- Approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 3.- Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2004.
- 4.- Décision à prendre quant à la continuation de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 5.- Rapport spécial du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires justifiant l'augmentation de capital proposée.
- 6.- Rapport du conseil d'administration concernant la suppression du droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels et décision d'une telle suppression du droit de souscription préférentiel.
- 7.- Augmentation de capital à concurrence de 8.170,- EUR, pour le porter de son montant actuel de 312.399,- EUR à 320.569,-EUR, par la création et l'émission de 8.170 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,- EUR, ces actions émises avec une prime d'émission totale de 44.702,- EUR.
- 8.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.
- 9.- Rachat de toutes les actions détenues par l'actionnaire TherapyEdge INC, avec siège social à MA 01460 Littleton, PO Box 607, (Etats-Unis d'Amérique), à savoir 15.000 actions.
- 10.- Réduction de capital par annulation des 15.000 actions rachetées pour porter le capital social de son montant actuel de 320.569,- EUR à 305.569,- EUR.
- 11.- Création de deux types d'actions: actions de catégorie A et actions de catégorie B et restructuration des actions représentatives du capital social.
- 12.- Augmentation de capital à concurrence de 162.262,- EUR, pour le porter de son montant actuel de 305.569,- EUR à 467.831,-EUR, par la création et l'émission de 162.262 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,- EUR, ces actions émises avec une prime d'émission totale de 1.784.882,- EUR.
- 13.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.
- 14.- Suppression de toutes références au capital autorisé.
- 15.- Modification afférente de l'article 3 des statuts.
- 16.- Modification des articles 1, 4, 5, 6, 9 et 12 des statuts.
- 17.- Nominations statutaires.
- 18.- Pouvoir au conseil d'administration de nommer Monsieur Chalom Sayada à la fonction d'administrateur-délégué.
- 19.- Divers.

B) Que les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

C) La présente assemblée a été convoquée par des lettres contenant l'ordre du jour adressées aux actionnaires par lettres recommandées à la poste le 2 décembre 2005.

Les récépissés justificatifs de ces envois sont déposés au bureau.

D) Qu'il appert de la liste de présence que sur les 312.399 actions actuellement en circulation, représentatives de l'intégralité du capital social, 255.077 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée et que selon

l'article 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée constate que le siège social a été transféré de L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias, à L-2250 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'année fiscale s'étant terminée le 31 décembre 2004.

Troisième résolution

L'assemblée approuve le bilan au 31 décembre 2004 et le compte de pertes et profits de la Société pour l'année fiscale s'étant terminée à cette date.

Quatrième résolution

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures, l'assemblée décide la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure au trois quarts du capital.

Cinquième résolution

L'assemblée prend connaissance du rapport spécial du conseil d'administration à l'assemblée générale des actionnaires justifiant l'augmentation de capital proposée.

Lequel rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Sixième résolution

L'assemblée prend acte du rapport du conseil d'administration concernant la suppression du droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels, lequel rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Par la suite, l'assemblée décide la suppression du droit de souscription préférentiel des actionnaires actuels.

Septième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de huit mille cent soixante-dix euros (8.170,- EUR), pour le porter de son montant actuel de trois cent douze mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros (312.399,- EUR) à trois cent vingt mille cinq cent soixante-neuf euros (320.569,- EUR), par la création et l'émission de huit mille cent soixante-dix (8.170) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, ces actions nouvelles affectées d'une prime d'émission globale de quarante-quatre mille sept cent deux euros (44.702,- EUR).

Souscription - Libération

Les huit mille cent soixante-dix (8.170) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites de l'accord de tous les actionnaires par:

1.- Madame Malala Andriamanamihaja, traductrice scientifique et médicale, demeurant à H2S 2H5 Montréal (Québec), 7068, avenue Christophe Colomb, (Canada), à concurrence de mille quatre cent soixante-quatorze (1.474) actions, et libérées entièrement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme totale de six mille euros (6.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le constate expressément, et

2.- La société anonyme SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CAPITAL-DEVELOPPEMENT POUR LES PME S.A., en abrégé CD-PME, avec siège social à L-1475 Luxembourg, 7, rue du St-Esprit, à concurrence de six mille six cent quatre-vingt-seize (6.696) actions, libérées intégralement par la souscriptrice prédite moyennant renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible au montant total de quarante-six mille huit cent soixante-douze euros (46.872,- EUR), existant au profit et à charge de la société anonyme ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES S.A., en abrégé ABL S.A., prédésignée, et en annulation de cette même créance à due concurrence.

Rapport du réviseur d'entreprises

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant, Monsieur Fons Mangen de Ettelbruck, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

«Conclusion

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur de l'apport de EUR 46.872,- qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale assortie de la prime d'émission des actions à émettre en contrepartie.

Ettelbruck, le 26 octobre 2005.»

Ledit rapport, signé ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

Huitième résolution

L'assemblée décide de procéder à une réduction de capital à concurrence de quinze mille euros (15.000,- EUR), pour le ramener de son montant de trois cent vingt mille cinq cent soixante-neuf euros (320.569,- EUR) à trois cent cinq mille cinq cent soixante-neuf euros (305.569,- EUR).

Cette réduction de capital est effectuée, conformément aux dispositions légales, par rachat et annulation de quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune représentant la totalité de chacune, détenues par la société de droit de l'Etat du Delaware TherapyEdge INC, avec siège social à MA 01460 Littleton, PO Box 607, (Etats-Unis d'Amérique).

Neuvième résolution

L'assemblée décide de créer deux types d'actions, à savoir des actions de catégorie A, (dénommées: actions A), et des actions de catégorie B, (dénommées actions B).

L'assemblée constate que' les trois cent cinq mille cinq cent soixante-neuf (305.569) actions actuelles se divisent en 268.160 actions A et 37.409 actions B, les dernières étant intégralement détenues par la société anonyme SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CAPITAL-DEVELOPPEMENT POUR LES PME S.A., en abrégé CD-PME.

Dixième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent soixante-deux mille deux cent soixante-deux euros (162.262,- EUR), pour le porter de son montant actuel de trois cent cinq mille cinq cent soixante-neuf euros (305.569,- EUR) à quatre cent soixante-sept mille huit cent trente et un euros (467.831,- EUR), par la création et l'émission de cent soixante-deux mille deux cent soixante-deux (162.262) actions nouvelles, faisant 20.595 actions A et 141.667 actions B, d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, ces actions nouvelles affectées d'une prime d'émission globale d'un million sept cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-deux euros (1.784.882,- EUR).

Souscription - Libération

Les cent soixante-deux mille deux cent soixante-deux (162.262) actions nouvellement émises sont intégralement souscrites de l'accord de tous les actionnaires par:

1.- Monsieur Chalom Sayada, docteur en médecine, demeurant à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre, à concurrence de deux mille cinq cents (2.500) actions A;

2.- Monsieur Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, demeurant à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde, à concurrence de deux mille cinq cents (2.500) actions A;

3.- Monsieur François Cautaerts, avocat à la Cour, demeurant à B-6700 Arlon, 121, rue d'Eischen, (Belgique), à concurrence de mille deux cent cinquante (1.250) actions A;

4.- Madame Anne-Marie Jean, employée privée, demeurant à B-6700 Arlon, 121, rue d'Eischen, (Belgique), à concurrence de huit cent trente-quatre (834) actions A;

5.- Monsieur Ronan Boulme, directeur technique, demeurant à F-94360 Bry-Sur-Mame, 5ter, rue Général Joubert, (France), à concurrence de huit cent trente-quatre (834) actions A;

6.- Monsieur Jean-Claude Schmit, docteur en médecine, demeurant à L-1319 Luxembourg, 48, rue Cents, à concurrence de huit cent trente-quatre (834) actions A;

7.- Monsieur Nicolas Le Gal, ingénieur d'études, demeurant à F-94300 Vincennes, 30, rue Prévoyance, (France), à concurrence de deux cent neuf (209) actions A;

8.- Monsieur Oswald de Riemaeker, informaticien, demeurant à B-6662 Houffalize, Wissoule, 27, (Belgique), à concurrence de deux cent cinquante (250) actions A;

9.- Monsieur Jérôme Boileau, gérant de portefeuilles, demeurant à F-92150 Suresnes, rue Jean Macé, 7bis (France), à concurrence de cinq cents (500) actions A;

10.- La société d'exercice libéral à responsabilité limitée de droit français DR CHRISTIAN COUTURIER SELARL, avec siège social à, F-78190 Trappes, Hôpital Privé de l'Ouest Parisien, 14, avenue Castiglione Del Lago, (France), à concurrence de mille six cent soixante-sept (1.667) actions A;

11.- La société anonyme VALENTIN CAPITAL MANAGEMENT HOLDING S.A.H., avec siège social à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde, à concurrence de neuf mille deux cent dix-sept (9.217) actions A;

12.- La société anonyme SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE CAPITAL-DEVELOPPEMENT POUR LES PME S.A., en abrégé CD-PME, prédésignée, à concurrence de seize mille six cent soixante-sept (16.667) actions B;

13.- La société anonyme de droit français EUREFI S.A., avec siège social à F-54414 Longwy, Maison de la Formation, Centre Jean Monnet, (France), à concurrence de quarante et un mille six cent soixante-sept (41.667) actions B;

14.- La société anonyme de droit belge TECHNOWAL, avec siège social à B-4000 Liège, avenue Maurice Destenay, 13, (Belgique), à concurrence de quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois (83.333) actions B.

La somme d'un million neuf cent quarante-sept mille cent quarante-quatre euros (1.947.144,- EUR), faisant pour l'augmentation de capital le montant de cent soixante-deux mille deux cent soixante-deux euros (162.262,- EUR) et pour la prime d'émission le montant d'un million sept cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-deux euros (1.784.882,- EUR), se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par des attestations bancaires, qui le constate expressément.

Onzième résolution

L'assemblée décide de supprimer toutes références au capital autorisé dans l'article trois (3) des statuts.

Douzième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois (3) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à quatre cent soixante-sept mille huit cent trente et un euros (467.831,- EUR), représenté par quatre cent soixante-sept mille huit cent trente et une (467.831) actions d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Les 467.831 actions se divisent en 288.755 actions A et 179.076 actions B.

Les actions sont nominatives.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Cession et transmission des titres

Les dispositions du présent article s'appliquent à tout transfert de titres représentatifs du capital de la société ou conférant un droit de vote, actuellement ou potentiellement, que ce transfert soit volontaire ou forcé, à titre onéreux ou gratuit, entre vif ou à cause de mort, qu'il porte sur la pleine propriété, la nue propriété ou l'usufruit du titre.

Toutes les notifications faites en vertu du présent article sont faites par lettre recommandée, les délais commençant à courir le lendemain de la date figurant sur le récépissé postal. Elles sont valablement adressées aux actionnaires à leur domicile ou siège social ou à la dernière adresse indiquée au registre des actions nominatives de la société. Une copie du document et des annexes éventuelles est adressée obligatoirement au président du conseil d'administration.

Sont libres les transferts par une personne physique à son conjoint ou à ses descendants et par une société à une filiale au sens du code des sociétés.

Tous les autres transferts sont soumis à un droit de préemption des actionnaires qui s'exerce comme suit:

Le candidat cédant notifie aux actionnaires son intention de transférer des titres en indiquant la catégorie et le nombre de titres visés, l'identité du candidat cessionnaire et dans l'hypothèse où le transfert est à titre onéreux, le prix et les conditions de ce transfert offert par un tiers de bonne foi. Si le transfert est à titre gratuit ou moyennant une contrepartie ne consistant pas en numéraire, il joint à sa notification un rapport d'évaluation des titres ou de la contrepartie, signé par un réviseur ou un expert comptable. Il adresse copie de ces documents au conseil d'administration, à l'attention de son Président.

Tout actionnaire qui désire exercer son droit de préemption le notifie dans les deux mois au cédant.

Cette notification contient l'indication du nombre maximum de titres qu'il entend acquérir.

A l'issue du délai de deux mois, ou préalablement lorsque tous les actionnaires ont répondu, cédant notifie aux actionnaires le résultat de la procédure.

Si le droit de préemption a porté sur le nombre exact de titres offerts, la cession aux actionnaires préempteurs est parfaite et le prix payable dans le mois de la notification prévue à l'alinéa précédent.

Si le droit de préemption n'a pas été exercé sur la totalité des titres offerts, le cédant est libre de céder, dans un délai de trois mois, la totalité des dits titres au candidat cessionnaire, au prix et aux conditions qui avaient été notifiées.

Si le droit de préemption a porté sur un plus grand nombre de titres que les titres offerts, le droit de chacun des préempteurs sera réduit au prorata de sa participation respective au capital de la société par rapport aux autres actionnaires préempteurs. Le prix des titres est payable dans le mois de la notification du résultat de la procédure.

En cas de transmission à cause de mort, les notifications sont faites par les ayants-droit, la procédure devant être initiée dans les trois mois du décès.

Cession de contrôle

Dans l'hypothèse où en une ou plusieurs opérations une personne ou plusieurs personnes agissant conjointement viendraient à acquérir le contrôle de la Société au sens du code des sociétés, ils seront tenus de le notifier par lettre recommandée aux autres actionnaires avec copie au conseil d'administration, à l'attention de son Président, accompagnée des éléments justificatifs du prix, dans les cinq jours ouvrables de l'acquisition du contrôle et de faire offre d'acquiescer les actions des actionnaires qui en feront la demande au prix le plus élevé payé par cet acquéreur du contrôle pour acquiescer des actions de la Société au cours des deux années calendrier précédant jusques et y compris l'acquisition du contrôle.

L'acquisition des actions dans le cadre du présent article ne donne pas lieu à exercice du droit de préemption.

Les actionnaires auront un délai de deux mois pour accepter ou refuser l'offre en le notifiant par lettre recommandée à l'acquiesceur du contrôle.

Le paiement du prix des actions devra intervenir dans le mois suivant l'échéance de cette période de deux mois.

Obligation de vendre - Drag along

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs actionnaires envisagent de céder leurs actions, représentant au moins 75% des actions représentatives du capital de la Société, à un candidat acquiesceur souhaitant acquiescer l'intégralité des actions représentatives du capital de la Société, tous les autres actionnaires seront tenus de céder également toutes leurs actions à ce tiers au même prix, la présente clause étant constitutive d'une promesse conditionnelle mais irrévocable de vente.

Cette obligation de vendre ne sera toutefois valable que pour autant:

- que le prix offert par action soit au minimum égal au prix de souscription le plus élevé (prime d'émission éventuelle incluse) auquel ont été émises les actions;
- que la vente ne soit affectée d'aucune condition résolutoire;
- que les actionnaires tenus à la vente par la présente clause ne soient tenus à aucune garantie de passif s'ils ne sont pas directement ou indirectement impliqués dans la gestion journalière de la Société;
- et que son paiement s'effectue en espèces et soit fait concomitamment au transfert de propriété des actions dans un délai n'excédant pas deux mois à compter de la conclusion de la vente.

Les actionnaires vendeurs en aviseront, le cas échéant, les autres par lettre recommandée précisant clairement les conditions de la vente et la date de mise à disposition des actions, au minimum 15 jours calendrier avant que la vente n'ait lieu.

L'acquisition des actions dans le cadre du présent drag along ne donne pas lieu à exercice du droit de préemption.

Treizième résolution

L'assemblée décide de modifier les articles 1, 4, 5, 6, 9 et 12 des statuts afin de leur donner les teneurs suivantes:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de ADVANCED BIOLOGICAL LABORATORIES S.A., en abrégé ABL S.A., ci-après la «Société».»

«**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et de huit membres au plus, actionnaires ou non, pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

5 administrateurs au plus sont désignés sur présentation des actionnaires titulaires d'actions de catégorie A et 3 administrateurs au plus sont désignés sur présentation des actionnaires titulaires d'actions de catégorie B.

Si l'assemblée en fait la demande il devra être proposé une liste double de candidats.»

«**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopie, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions du Conseil sont prises à la majorité simple.

Toutefois les décisions suivantes ne seront adoptées que si cette majorité comprend le vote positif d'un administrateur désigné sur proposition des actionnaires titulaires d'actions de catégorie B:

- toute Cession par la Société d'une partie significative de ses actifs ou d'une branche d'activités (à préciser en fonction des conventions relatives à l'IP);
- la désignation, la détermination des appointements et le licenciement des dirigeants de l'entreprise;
- l'approbation des comptes annuels;
- réaliser des opérations affectant la structure de la Société ou de ses filiales (fusion, scission, location simple ou location gérance d'une activité ou d'actifs de la Société, de dissolution, de liquidation de la Société);
- la demande de concordat judiciaire et l'aveu de faillite;
- l'adoption d'un plan d'option, de warrants, ainsi que l'émission d'Actions dans le cadre du capital autorisé, le cas échéant, en application de ce plan d'options;
- tout investissement portant sur un montant supérieur à deux cent mille euros (200.000,- EUR);
- toute souscription ou acquisition d'une participation, dans une autre société, pour un montant supérieur à deux cent mille euros (200.000,- EUR);
- toute vente de titres ou d'une participation dans une autre société pour un montant supérieur à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR);
- prendre, céder ou augmenter toute participation en capital ou en obligations convertibles, dans toute autre société ou groupement ou créer une nouvelle filiale;
- octroyer à un tiers une garantie ou une caution de la Société;
- acquérir ou céder des droits intellectuels, licences ou marques pour un montant unitaire supérieur à cent mille euros (100.000,- EUR);
- céder ou arrêter toute branche d'exploitation ou activité commerciale significative, c'est-à-dire représentant au moins 5% du chiffre d'affaires global de la Société et de ses filiales.

«**Art. 6.** La Société se trouve engagée soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, dans les limites de la gestion journalière, soit par la signature conjointe de deux administrateurs.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, associés ou non.»

«**Art. 9.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, choisis parmi des réviseurs d'entreprises indépendants des sociétés fiduciaires et bureaux d'expert comptables chargés par la Société de missions d'établissement des comptes de la Société.

Ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.»

«**Art. 12.** Aux assemblées extraordinaires les délibérations ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par les quatre cinquièmes (4/5) des voix.»

Quatorzième résolution

L'assemblée constate que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont venus à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005 et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.

L'assemblée constate que la nomination de la société anonyme TRIPLE A CONSULTING S.A. comme nouveau commissaire aux comptes ainsi que la nomination de Monsieur Marc Vanrompaey comme 4^e administrateur de la société n'ont pas été formalisées au Registre de Commerce et des Sociétés et leur accorde pour autant que de besoin décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.

L'assemblée décide d'accorder également décharge pleine et entière à l'ancien commissaire aux comptes de la société, à savoir, la société à responsabilité limitée ACCOFIN SOCIETE FIDUCIAIRE, avec siège social à Luxembourg.

Quinzième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le nombre des administrateurs de 4 à 6 et procède à la nomination d'un nouveau conseil d'administration.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs, sur proposition des «actionnaires A»:

a) Monsieur le Docteur Chalom Sayada, docteur en médecine, né à Paris, (France), le 10 décembre 1964, demeurant à L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre;

b) Monsieur Jean-Claude Schmit, docteur en médecine, né à Luxembourg, le 5 juin 1962, demeurant à L-1319 Luxembourg, 48, rue Cents;

c) Monsieur Arsène Kronshagen, avocat à la Cour, né à Esch-sur-Alzette, le 16 juillet 1955, demeurant professionnellement à L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde, Président du Conseil d'Administration;

d) Monsieur Marc Vanrompaey, consultant, né à Merksem, (Antwerpen), le 12 septembre 1953, demeurant à B-2930 Brasschaat, Hoogboomsteenweg 164, (Belgique);

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs, sur proposition des «actionnaires B»:

e) La société anonyme de droit français EUREFI S.A., avec siège social à F-54414 Longwy, Maison de la Formation, Centre Jean Monnet, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Briey, sous le numéro 382.532.554.

f) La société anonyme de droit belge SPARAXIS, avec siège social à B-4000 Liège, avenue Destenay, 13, (Belgique), inscrite au Tribunal de Commerce de Liège sous le numéro 0.452.116.307.

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Seizième résolution

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de nommer Monsieur le Docteur Chalom Sayada, préqualifié, à la fonction d'administrateur-délégué.

Réunion du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration présents ou représentés, délibérant valablement, nomment Monsieur le Docteur Chalom Sayada, préqualifié, à la fonction d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager valablement la société par sa seule signature, dans les limites de la gestion journalière.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt et un mille huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Sayada, R. Boulme, A. Kronshagen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 décembre 2005, vol. 535, fol. 11, case 9. – Reçu 20.000,16 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junjlinster, le 24 janvier 2006.

J. Seckler.

(010623/231/353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

DARWIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 70.024.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 2 mai 2005 que l'assemblée décide de:

* reconduire pour un terme de 6 ans le mandat des administrateurs suivants:

- Victor Elvinger, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich;

- Catherine Dessoay, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich;

- Serge Marx, demeurant à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich;

* reconduire pour un terme de 6 ans le mandat du commissaire aux comptes suivant:

- la société CORAL MANAGEMENT COMPANY TRADING Ltd. ayant son siège social à P.O. Box 3174 Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Luxembourg, le 5 septembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, réf. LSO-BL08642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007895.3/304/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

CANAL HOUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.207.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 19 janvier 2006.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(007886.3/695/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

CANAL HOUSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.207.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05005, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 19 janvier 2006.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(007884.3/695/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

RIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1926 Luxembourg, 24, rue des Légionnaires.
R. C. Luxembourg B 26.721.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(007904.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

RIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1926 Luxembourg, 24, rue des Légionnaires.
R. C. Luxembourg B 26.721.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(007906.3/1218/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

COLORADO TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 77.551.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Signature.

(008026.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

FINANZPLAN INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-6840 Machtum, 12, rue Knupp.
H. R. Luxemburg B 39.737.

Auszug aus den Beschlüssen der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 30. Dezember 2005

Bei Anlass der außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der FINANZPLAN INTERNATIONAL S.A. am 30. Dezember 2005 wurden, unter anderem, nachstehende Beschlüsse gefasst:

- 1.) Frau Sabine Schmitz wird von ihrem Mandat als Mitglied des Verwaltungsrats und als Delegierte des Verwaltungsrats mit sofortiger Wirkung abberufen.
- 2.) Der Rücktritt von Herrn Jean-Bernard Zeimet von seinem Posten als Verwaltungsratsmitglied wird angenommen.
- 3.) Herr Eric Kaiser, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft 5, rue Jean-Pierre Kemp, L-8029 Strassen und Herr Christian Faltot, Gesellschaftsverwalter, wohnhaft 45, rue Babeuf, F-54190 Villerupt werden zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern ernannt. Sie beenden das Mandat ihrer Vorgänger Sabine Schmitz und Jean-Bernard Zeimet.
- 4.) Die Gesellschaft FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A. mit Sitz in 55-57, avenue Pasteur, L2311 Luxemburg, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg unter der Nummer R.C.S. B 44.696 wird von ihrem Mandat als Kontenkommissar mit sofortiger Wirkung abberufen.
- 5.) Die Gesellschaft ADMINISTRATION TECHNIQUE ET TRAVAUX COMPTABLES S.A., abgekürzt A.T.T.C. S.A. mit Sitz in 67, rue Michel Welter, L-2730 Luxemburg wird zum neuen Kontenkommissar ernannt. Sie beendet das Mandat ihrer Vorgängerin.
- 6.) Die Generalversammlung nimmt die Namensänderung Ihres Verwaltungsratsmitglieds V.P.S. HOLDING AG zur Kenntnis. Die Bezeichnung der Gesellschaft wurde von FINANZPLAN HOLDING AG per Beschluss der Generalversammlung vom 12. November 2003 in V.P.S. HOLDING AG abgeändert.

Luxemburg, den 11. Januar 2006.

Für gleich lautenden Auszug
Unterschrift
Ein Bevollmächtigter

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM04968. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007872.3/984/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

WATERLOO INFANTE PROMOTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-1420 Braine l'Alleud, 68, chaussée Bara.
R. C. Luxembourg B 80.854.

Les comptes annuels au 31 juin 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05416, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 19 janvier 2006.

Y. Mertz
Administrateur

(008050.3/1682/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

INGLE WOOD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.
R. C. Luxembourg B 107.641.

EXTRAIT

Le siège social de la société, fixé au 46A, rue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour extrait conforme
Pour la société domiciliataire
VERIGEST S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05154. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(008177.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

FELICITY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 71.033.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société
tenue en date du 30 juin 2005*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société FELICITY INTERNATIONAL S.A. tenue le 30 juin 2005, que:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance, l'Assemblée a décidé de renouveler le mandat d'Administrateur de la société GRETTON INVESTMENTS LIMITED, établie à Charlestown, Nevis Islands, président, de la société RUSHBURY INVESTMENTS LIMITED, établie à Charlestown, Nevis Islands, administrateur, de la société ALLENSMORE INVESTMENTS LIMITED, établie à Charlestown, Nevis Islands, administrateur, et de renouveler également le mandat du Commissaire aux comptes sortant, la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE MEVEVA, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

Les différents mandats s'achèveront lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la société

Signature

Le Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(007912.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

TEXACO LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1141 Luxembourg, 103, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 4.427.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 21 novembre 2005

1. Nominations statutaires:

Administrateurs:

A l'unanimité, les actionnaires décident de renouveler pour un an, venant à expiration après l'Assemblée générale ordinaire de 2006, les mandats des administrateurs suivants:

- Michel Doyen,
rue du Forestier, 12, B-1410 Waterloo;
- John Lever,
6 Carlton Close, Edgware, Middlesex HA8 7PY, Royaume-Uni;
- Jean-Pierre Hurbin,
avenue des Taillis 2, B-1410 Waterloo.

Réviseur d'entreprises:

A l'unanimité, les actionnaires décident de nommer réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une période de trois ans.

TEXACO LUXEMBOURG S.A.

M. Doyen

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2006, réf. LSO-BM03991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007908.3/275/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

CULLEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2322 Luxembourg, 38, rue Henri Pensis.
R. C. Luxembourg B 61.707.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05414, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CULLEN S.A.

Signature

(008049.3/1682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

**WELDPART S.A., Société Anonyme,
(anc. WELDPART HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.634.

L'an deux mille six, le vingt janvier.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding WELDPART HOLDING S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 19 décembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 255 du 3 mars 2004, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 98.634.

L'assemblée est présidée par Monsieur Kevin De Wilde, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Ahcène Boulhais, employé privé, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Isabelle Schul, employée privée, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Suppression à la 1^{ère} phrase de l'article 1^{er} du terme «holding» et modification de la dénomination sociale de WELDPART HOLDING S.A. en WELDPART S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

2. Modification de l'article 2 des statuts relatif à l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à rétablissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.»

3. Modification de la date de tenue de l'assemblée générale statutaire pour la fixer au 3^e mercredi du mois de juin à 16.00 heures et modification subséquente de l'article 11 des statuts.

4. Modification de l'article 13 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.» De manière transitoire l'exercice 2006 commence le 1^{er} avril 2006 et se terminera le 31 décembre 2006.

5. Modification de l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante: «La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

6. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de supprimer le terme «holding» dans la première phrase de l'article premier des statuts, de changer la dénomination sociale de la société en WELDPART S.A. et de modifier, par conséquent, le premier alinéa de l'article premier des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** (premier alinéa). Il est formé une société anonyme sous la dénomination de WELDPART S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société de celui d'une société holding soumise à la loi du 31 juillet 1929 en celui d'une société de participation financière, et de modifier, par conséquent, l'article deux des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de changer la date de tenue de l'assemblée générale statutaire et de modifier, par conséquent, l'article onze des statuts, lequel aura la teneur suivante:

«**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mercredi du mois de juin à 16.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article treize des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.»
Dès lors, l'exercice 2006 commencera le 1^{er} avril 2006 et se terminera le 31 décembre 2006.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article quinze des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 15.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: K. De Wilde, A. Boulhais, I. Schul, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2006, vol. 152S, fol. 6, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

E. Schlessler.

(010486/227/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**WELDPART S.A., Société Anonyme,
(anc. WELDPART HOLDING S.A.).**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.634.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

E. Schlessler.

(010489/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**S.A.M INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. DINERO INVESTMENTS, S.à r.l.).**

Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 107.072.

In the year two thousand and five, on the fifteenth of December.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

APTONLITE EQUITIES SERVICES INC., a company with registered office at Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered under the number IBC 646011, here represented by Mr Raphaël Rozanski, private employee, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy given under private seal.

That proxy initialled ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing person, through his mandatory, declared and requested the notary to act:

That the appearing person is the sole actual partner of DINERO INVESTMENTS, S.à r.l., a private limited company (société à responsabilité limitée), having its registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B number 107.072, incorporated by deed of the undersigned notary on the 18th of March 2005, published in the Mémorial C number 772 of the 2nd of August 2005.

First resolution

The sole shareholder states that by a transfer of shares under private seal on the 29th of November 2005:

The public limited company (société anonyme) MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. with registered office in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, has transferred its one hundred and twenty-five (125) sharequotas of one hundred Euro (100.- EUR) each in the said company DINERO INVESTMENTS, S.à r.l. to the company APTONLITE EQUITIES SERVICES INC., prenamed.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, article six of the articles of association is amended as follows:

«**Art. 6.** The corporate capital is set at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) sharequotas of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

All the sharequotas are held by APTONLITE EQUITIES SERVICES INC., a company with registered office at Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and registered under the number IBC 646011.

When and as long as all the sharequotas are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

The company may acquire its own sharequotas provided that they be cancelled and the capital reduced proportionally.»

Third resolution

The sole shareholder decides to change the name of the company into S.A.M. INVESTMENTS, S.à r.l. and subsequently amends article two of the articles of association as follows:

«**Art. 2.** The company's name is S.A.M. INVESTMENTS, S.à r.l.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred Euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le quinze décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

APTONLITE EQUITIES SERVICES INC., avec siège social à Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, et inscrite sous le numéro IBC 646011,

ici représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, employé privé, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,
en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Que la comparante est la seule et unique associée actuelle de DINERO INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 107.072, constituée par acte du notaire soussigné en date du 18 mars 2005, publié au Mémorial C numéro 772 du 2 août 2005,

et que la comparante a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique constate qu'en vertu d'une cession de parts sous seing privé du 29 novembre 2005:

La société anonyme MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a cédé ses cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune dans la prédite société DINERO INVESTMENTS, S.à r.l. à la société APTONLITE EQUITIES SERVICES INC., prédésignée.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'article six des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes les parts sociales sont détenues par APTONLITE EQUITIES SERVICES INC., avec siège social à Akara Building, 24 De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, et inscrite sous le numéro IBC 646011.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179(2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

La société pourra acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.»

Troisième résolution

L'associée unique décide de changer la dénomination de la société en S.A.M. INVESTMENTS, S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article deux des statuts comme suit:

«**Art. 2.** La société prend la dénomination de S.A.M. INVESTMENTS, S.à r.l.»

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de sept cents euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: R. Rozanski, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 décembre 2005, vol. 535, fol. 10, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 janvier 2006.

J. Seckler.

(010545/231/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

NEW SKIES SATELLITES HOLDINGS (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 108.096.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 37937 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

J. Elvinger

Notaire

(008023.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

VINCI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 49.214.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2006.

Signature.

(007946.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

VINCI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 49.214.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2006.

Signature.

(007944.3/4181/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

PRUDENTIAL INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 33.003.300,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 92.191.

EXTRAIT

Le conseil de gérance de la société PRUDENTIAL INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l. a pris le 20 juin 2005 la résolution suivante:

- Prise de connaissance et acceptation de la démission en date du 23 février 2005 de Monsieur David Jackson, membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance de PRUDENTIAL INVESTMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l. se compose dès lors comme suit:

- M. Laurent Belik,
- Mme Stéphanie Duval,
- M. Peter Hoskyn,
- M. Frederic Carpentier De Changy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05119. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007945.3/260/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

GREEN BASIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 108.441.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 16 janvier 2006 que:

- Monsieur Bruno Beernaerts et Monsieur David De Marco ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs.

- Monsieur Jan Rottiers, employé, de nationalité Belge, né à Naples (Italie), le 31 octobre 1964, demeurant à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf (G.-D. de Luxembourg) et Monsieur Gianluca Ninno, fiscaliste, de nationalité italienne, né à Policoro (Italie), le 7 avril 1975, demeurant à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf (G.-D. de Luxembourg) ont été nommés administrateurs. Le mandat des nouveaux administrateurs prendra fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05307. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007985.3/727/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

L'AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.275.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05386, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(008012.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

L'AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.275.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(008017.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

L'AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.275.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05383, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(008009.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

WINGS INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 83.396.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue au siège social le 26 octobre 2005 que:

- Les mandats des administrateurs Olivier Dorier et Angèle Grotz ont été reconduits pour une nouvelle période allant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2006.

- Hugo Neuman, Administrateur de sociétés, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1542 Luxembourg, est nommé administrateur pour une période allant jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2006 en remplacement de Stewart Kam-Cheong.

- Le mandat du commissaire CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l. est reconduit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2006.

Luxembourg, au mois de décembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05378. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007970.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

PHONIDAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 97.955.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Signature.

(008030.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

PHONIDAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 97.955.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Signature.

(008031.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

LEADERMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 49.042.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05268, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Signature.

(008032.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

LEADERMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 49.042.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05266, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Signature.

(008033.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

LEADERMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 49.042.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Signature.

(008034.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

FRALIMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 67.828.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Signature.

(008035.3/984/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

MINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 76.332.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 16 janvier 2006 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en remplacement de Madame Sabine Plattner.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
MONTEREY SERVICES S.A., 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
Madame Monique Juncker, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de ces administrateurs.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A., 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg,
a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Le conseil d'Administration se compose désormais comme suit:

Madame Monique Juncker, Administrateur,
MONTEREY SERVICES S.A., Administrateur,
UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour MINE HOLDING S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04621. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007989.3/029/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

TOMATIS INSTITUT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 102.587.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

Signature.

(008040.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX VICTOR ROSSI ET CIE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6979 Rameldange, 126, rue de la Forêt.
R. C. Luxembourg B 22.469.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

Signature.

(008046.3/1682/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

PRIANON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 72.104.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Signature.

(008089.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

KITRY GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R. C. Luxembourg B 72.465.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05408, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

MAZARS

Commissaire aux comptes

Signature

(008054.3/636/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

INTRAVEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 44.488.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05412, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

(008055.3/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

FORMULA G, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 136, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 103.569.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(008059.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

SOFIRI, SOCIETE DE FINANCEMENT DES RISQUES INDUSTRIELS, Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 26.550.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 2 juin 2005

Le Conseil prend acte de la démission de leur mandat d'Administrateur de Monsieur Alain Lagesse et de Monsieur Antoine Bied-Charreton.

Le Conseil coopte Monsieur Tony Nordblad, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg, comme Administrateur et soumettra la ratification de sa cooptation à la prochaine Assemblée Générale et décide de proposer à l'Assemblée Générale de ramener le nombre d'Administrateurs de quatre à trois.

Pour la société SOFIRI

ACSG (EUROPE)

Signature

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 2 juin 2005

L'Assemblée décide de ratifier la cooptation par le Conseil d'Administration du 2 juin 2005 de Monsieur Tony Nordblad comme Administrateur et décide de ramener le nombre des Administrateurs de quatre à trois.

L'Assemblée renouvelle le mandat des Administrateurs suivants actuellement en fonction:

- Monsieur Pierre Sonigo, 7, Place du Chancelier Adenauer, F-75218 Paris, France;

- Monsieur Charles Besnehard, c/o AON INSURANCE MANAGERS, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

L'Assemblée nomme comme nouvel Administrateur Monsieur Franck Capozzolo, c/o ALCON Inc., Sherbrooke Street West, 1188, Montréal, Québec, Canada, en remplacement de Monsieur Tony Nordblad qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

L'assemblée décide de nommer Réviseur Indépendant de la société, PricewaterhouseCoopers Luxembourg en remplacement de DELOITTE & TOUCHE S.A. Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2005.

Pour la société SOFIRI

ACSG (EUROPE)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01797. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008152.3/682/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

GOLF SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 45.592.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue le 30 novembre 2005 que:

- Le terme de leurs mandats étant arrivé à échéance, Monsieur Antonie Schuller, Monsieur Jeroen van der Woord et la société AMICORP NETHERLANDS B.V. ont été réélus au poste d'Administrateurs de la société, Monsieur Peter Luc Oei, au poste de Commissaire aux Comptes, pour une durée de 1 an.

L'ensemble de leurs mandats prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008074.3/1285/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

GOLF SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 122, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 45.592.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008064.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

STAR PROMOTION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.046.

—
EXTRAIT

Le siège social de la société, fixé au 13, avenue du Bois à L-1251 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 3 janvier 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société domiciliataire

VERIGEST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05156. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008179.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

FRIEDERICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 94-98, rue du Canal.

R. C. Luxembourg B 12.964.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04504, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(008062.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

DIRECT PARCEL DISTRIBUTION (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 42.850.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04502, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(008065.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

BOUTIQUE FELINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3940 Mondercange, 104, rue de Pontpierre.

R. C. Luxembourg B 26.545.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(008066.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

PASTATECH (LUX) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 76.714.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 janvier 2006.

Signature.

(008091.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

HEALTH & FITNESS INVESTMENTS I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 109.873.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 39879, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

J. Elvinger

Notaire

(008092.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

GROSSO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 136, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 21.765.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(008067.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

CARTALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 80.180.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04274, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2006.

CARTALUX S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(008069.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

I.T.K.H. S.A., INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS KNOW HOW, Société Anonyme.

Siège social: L-8232 Mamer, 59, route de Holzem.
R. C. Luxembourg B 68.342.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2006, réf. LSO-BM03229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(008072.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

CROSSROADS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 102.214.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 8 septembre 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur Peter Geluykens, administrateur de sociétés, demeurant au 86, rue du Castel, B-6700 Arlon, Belgique, Président et administrateur-délégué;

- Monsieur Austin van't Wout, directeur de sociétés, demeurant au 166, Ringvaartweg, NL-3065 AG Rotterdam, Pays-Bas;

- Monsieur Piet Beier, directeur financier, demeurant au 38, Santgors, NL-3284 MA Zuid Beijerland, Pays-Bas.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 janvier 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04680. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(008142.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

PRORA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 47.377.

Le bilan au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04270, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

PRORA S.A.

R. Scheifer-Gillen / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

(008073.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

ELECTRICITE WILL ANC. DELSTANCHE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4306 Esch-sur-Alzette, 23, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 73.694.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04494, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(008075.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

APRIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.323.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

APRIX S.A.

R. Scheifer-Gillen / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

(008076.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

**SECAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. KRUK, S.à r.l.).**

R. C. Luxembourg B 108.305.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 39645 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

J. Elvinger

Notaire

(008093.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

**SECAPITAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. KRUK, S.à r.l.).**

R. C. Luxembourg B 108.305.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 39803 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

J. Elvinger

Notaire

(008095.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

HOSTELLERIE DE LA GARE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4917 Bascharage, 1, rue de la Continentale.
R. C. Luxembourg B 74.755.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(008077.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

NOUVELLE HOSTELLERIE DE LA GARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4917 Bascharage, 1, rue de la Continentale.
R. C. Luxembourg B 92.531.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04516, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(008081.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

PROMOSUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3719 Rumelange, 10, rue A Wiendelen.
R. C. Luxembourg B 34.091.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Signature

(008083.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

ARSENIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9231 Diekirch, 8, rue des Fleurs.
R. C. Luxembourg B 96.006.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM04998, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 janvier 2006.

Signature.

(008253.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2006.

**GERMAN RESIDENTIAL INVESTMENT HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. OAXACA, S.à r.l.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.632.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 39727 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

J. Elvinger

Notaire

(008134.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

FLOTECH, Société Anonyme.

Siège social: Foetz, 3, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 42.813.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Signature.

(008099.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

FLOTECH, Société Anonyme.

Siège social: Foetz, 3, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 42.813.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Signature.

(008101.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

FLOTECH, Société Anonyme.

Siège social: Foetz, 3, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 42.813.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Signature.

(008103.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

ANTILOPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 54.848.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 janvier 2006, réf. LSO-BM04119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2006.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(008086.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

CONTINENTAL MOTOR INNS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2226 Luxembourg, 6, rue du Fort Niedergrünewald.
R. C. Luxembourg B 8.505.

Lors de l'assemblée générale datée du 10 mai 1999, la société INVESTOR INTERNATIONAL a été nommée administrateur pour un mandat de 5 ans.

Or, la dénomination sociale complète de cette société est la suivante:

- INVESTOR INTERNATIONAL (CAYMAN) LIMITED, ayant son siège social à Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, Cayman Islands, inscrite auprès du registre de Commerce des Iles Cayman sous le numéro 75989.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(008195.3/1035/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

ETRELLES INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 92.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM04925, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008094.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

ETRELLES INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 92.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM04926, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(008096.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

JST CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 82.743.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05183, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / D. Martin

Administrateur / Administrateur

(008178.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

JST CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 82.743.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2006.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider / D. Martin

Administrateur / Administrateur

(008180.3/535/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

ERMITA, 61 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 113.489.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks

Notaire

(008170.3/216/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

36951

VINCI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 49.214.

RECTIFICATIF

Il a été constaté une erreur au niveau de la dénomination du Commissaire aux Comptes de la société VINCI S.A. En effet il y a lieu de lire BCCB INCORPORATED LTD et non BCCB CORPORATED LTD, ce depuis sa nomination le 15 mai 1998.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007827.3/4181/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

VINCI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 49.214.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 12 janvier 2006

Résolution

1. L'assemblée générale décide de renouveler les mandats d'administrateur de Monsieur Tom Donovan, Madame Roisin Donovan et de Monsieur David Keogh et de Commissaire aux Comptes de la société BCCB INCORPORATED LTD et ce jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03552. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007829.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

TBU-5 INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 113.710.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the sixteenth day of the month of January.
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) BC EUROPEAN CAPITAL VIII-1, and
- 2) BC EUROPEAN CAPITAL VIII-2,

both being «Limited Partnerships» with their registered office at PO Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,

represented by CIE MANAGEMENT II LTD, with registered office at PO Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL, being the General Partner of each of the limited partnerships listed above and representing and being entitled to act on behalf of each of such partnerships,

itself represented by Mr Pierre Stemper, manager, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 13th January, 2006.

The appearing parties, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company TBU-5 INTERNATIONAL, S.à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name TBU-5 INTERNATIONAL, S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of debt instruments and convertible debt instruments.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to

which the Company belongs (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at fifty thousand Euro (EUR 50,000.-) divided into two thousand (2,000) shares with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy-five percent of the Company's capital.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A manager(s) and class B manager(s), one of the class B managers being a Luxembourg resident. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote. In the event that the general meeting of shareholders of the Company has appointed class A managers and class B managers, a manager of a give class may only be represented by a manager of the same class.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (which may be represented).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the joint signature of any two of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders

ers has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of two managers, one of whom shall be a class A manager (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager or by any two of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together.

Art. 8. Liability Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company. Meetings of shareholders shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written circular resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital present or represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of these articles of association are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing 100% of the issued share capital.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

Subscriptions

The shares have been subscribed follows:

Subscriber	Number of shares subscribed	Payment (EUR)
BC EUROPEAN CAPITAL VIII-1	1,000	25,000.-
BC EUROPEAN CAPITAL VIII-2	1,000	25,000.-
Total:	2,000	50,000.-

The shares have been fully paid up, evidence of which was given to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately 2,000.- EUR.

Extraordinary general meeting

The shareholders have forthwith taken immediately and unanimously the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at:

L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

2. The shareholders have resolved to appoint the following persons as managers for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Name	Title	Address	Date of birth	Place of birth
Pierre Stemper	Accountant	2, rue d'Ospem L-8558 Reichlange	6th December, 1970	Poissy (France)
Michael Andrew Twinning	Chartered accountant	33 Dukes Wood Avenue Gerrards Cross, Buckinghamshire SL9 7LA	16th January, 1962	Cheltenham (UK)
Nairn Gjonaj	Chartered accountant	21B, rue Général Patton L-2317 Howald	8th October, 1973	Liège (Belgium)

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le seizième jour du mois de janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1) BC EUROPEAN CAPITAL VIII-1, and

2) BC EUROPEAN CAPITAL VIII-2,

toutes les deux étant des «Limited Partnerships», avec leur siège à PO Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St.Peter Port, Guernesey, Channel Islands GY1 3QL,

représentées par CIE MANAGEMENT II LTD, avec siège social à PO Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St.Peter Port, Guernesey, Channel Islands GY1 3QL, en tant que «General Partner» de chaque «Limited Partnership» énuméré ci-avant et représentant et ayant le droit d'agir au nom de chacun de ces «partnerships»,

elle-même représentée par M. Pierre Stemper, gérant de sociétés, résidant à Luxembourg, par une procuration du 13 janvier 2006.

Les parties comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont demandé au notaire soussigné d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée TBU-5 INTERNATIONAL, S.à r.l. qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par la partie comparante et toutes personnes qui deviendront par la suite associées, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de TBU-5 INTERNATIONAL, S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'instruments de dette ou instruments convertibles de dette.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris vers le haut et sur le coté), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique et financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de ses objets.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues pour la modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

Art. 5. Capital social. Le capital social émis de la Société est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) divisé en deux mille (2.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.

Toute prime d'émission disponible est distribuable.

Art. 6. Transfert de parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, le transfert de parts sociales à des non associés est soumis à l'agrément donné par les associés représentant au moins soixante-quinze pourcent du capital social de la Société.

Art. 7. Gérance. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, courrier électronique ou télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir un ou des gérant(s) de la classe A et un ou des gérant(s) de la classe B, l'un des gérants de la classe B devant être un résident luxembourgeois. Toute classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter. Au cas où l'assemblée générale des associés de la Société a nommé des gérants de la classe A et des gérants de la classe B, un gérant d'une classe déterminée ne peut être représenté que par un gérant de la même classe.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Toutefois, au cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir, les gérants de classe A et les gérants de classe B), toute résolution du conseil de gérance ne pourra être valablement adoptée que si elle est approuvée par la majorité des gérants incluant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut aussi, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, peuvent être certifiées comme faisant foi et un extrait peut être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux gérants, étant entendu que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B (y compris par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués, par le gérant unique, s'il n'y a qu'un seul gérant ou par deux gérants, ou s'il existe des classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B agissant ensemble.

Art. 8. Responsabilité des gérants. Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

Art. 9. Droits de vote des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives.

Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter à toute assemblée des associés par un mandataire spécial.

Art. 10. Assemblées Générales. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution circulaire valable (selon le cas) représente l'entière des associés de la Société. Les assemblées des associés ont lieu au Grand-Duché de Luxembourg.

Les assemblées sont convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée. Si l'entière du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires écrites, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou si les conditions de majorité sont remplies, à la date y précisée). Des résolutions écrites unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital présente ou représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des présents statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société doivent être prises par les Associés représentant 100% du capital social émis.

Art. 11. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année à la date de la fin de l'année sociale le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision de l'assemblée générale des associés.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par une décision de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant du compte prime d'émission à la réserve légale.

Art. 14. Dissolution. Au cas où la Société est dissoute, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, qui peuvent mais ne doivent pas être associés, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscriptions

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

Souscripteur	Nombre de parts sociales souscrites	Paiement (EUR)
BC EUROPEAN CAPITAL VIII-1	1.000	25.000,-
BC EUROPEAN CAPITAL VIII-2	1.000	25.000,-
Total:	2.000	50.000,-

Ces parts sociales ont toutes été entièrement libérées par paiement en espèces, preuve en a été donnée au notaire soussigné.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa constitution sont évaluées à environ 2.000,- EUR.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au:

L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

2. Les associés ont décidé de nommer les personnes suivantes gérants pour une durée indéterminée, sous réserve des statuts de la Société:

Name	Title	Address	Date of birth	Place of birth
Pierre Stemper	Comptable	2, rue d'Ospern L-8558 Reichlange	6 décembre 1970	Poissy (France)
Michael Andrew Twinning	Expert-comptable	33 Dukes Wood Avenue Gerrards Cross, Buckinghamshire SL9 7LA	16 janvier 1962	Cheltenham (Angleterre)
Nairn Gjonaj	Expert-comptable	21B, rue, Général Patton L-2317 Howald	8 octobre 1973	Liège (Belgique)

Dont acte.

En foi de quoi, Nous, notaire soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu à la partie comparante, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ladite personne comparante a signé le présent acte avec Nous, Notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé: P. Stemper, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, vol. 27CS, fol. 30, case 8. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

J. Elvinger.

(011005/211/364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2006.

NAIAD PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 79.612.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la société le 11 janvier 2006

Le 11 janvier dernier, le Conseil de Gérance a pris la résolution suivante:

- Confirmer la répartition de l'actionnariat de la société, et de procéder à son inscription auprès du Registre de commerce et des Sociétés comme suit:

- TRAFALGAR OVERSEAS Ltd, Beaufort House, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.	300 shares
- REIT ASSET MANAGEMENT 5, Wigmore Street, London W1U 1PB, United Kingdom	200 shares

Luxembourg, le 12 janvier 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007772.3/710/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

STAR TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 89.749.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 19 décembre 2005 à Luxembourg que les mandats des administrateurs suivants ont été renouvelés pour une nouvelle période de six ans:

1. DIESTENCENTRUM VEDO BV, avec siège social au 189, Noordendijk, NL-3311 RN Dordrecht, Pays-Bas;
2. Stewart Norman Harper, né le 5 avril 1949 à Erdington, Angleterre, demeurant à Tromplaan 5, NL-3342 TR H.I. Ambacht, Pays-Bas;
3. BLOOMSDALE LTD, avec siège social au 1, Athol Street, St Georges Ch., Douglas, Ile de Man.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 9 janvier 2006.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2006, réf. LSO-BM02878. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007788.3/1035/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

DARWIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 70.024.

—
RECTIFICATIF

Rectificatif de l'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 29 mai 2002, dûment déposé au Registre de Commerce & des Sociétés de Luxembourg le 17 octobre 2002.

Il y a lieu de lire:

«a été élue aux fonctions de commissaire aux comptes en remplacement de l'ancien:

- la société CORAL MANAGEMENT COMPANY TRADING LTD, avec son siège social aux Iles Vierges Britanniques.» et non la société CORAL MANAGEMENT COMPANY LTD.

Luxembourg, le 16 janvier 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04574. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007899.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

CAPELLEN SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.394,68.

Siège social: L-1141 Luxembourg, 103, rue des Artisans.
R. C. Luxembourg B 69.621.

—
Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 7 novembre 2005

Nominations statutaires:

Nomination du réviseur d'entreprises.

A l'unanimité, les associés décident de nommer comme réviseur d'entreprises, PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une période de trois ans.

CAPELLEN SERVICES, S.à r.l.

Un gérant

M. Doyen

Enregistré à Luxembourg, le 16 janvier 2006, réf. LSO-BM03987. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007905.3/275/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

CIM GLOBAL INVESTMENT N.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: NL-1015 CS Amsterdam, Keizergracht, 62-64.

Siège administratif: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 96.800.

—
Le bilan au 31 décembre 2004 et les documents y relatifs, enregistrés à Luxembourg, le 13 janvier 2006, réf. LSO-BM03711, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Signature.

(008262.3/317/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 janvier 2006.

HAGER INVESTMENT, Société Anonyme.

Capital social: EUR 65.000.000,-.

Siège social: L-5559 Remich, 4, Aale Stack.

R. C. Luxembourg B 44.483.

—
Modification de l'adresse d'un administrateur:

Bubel Oswald, Bergstrasse, 40, D-66130 Saarbrücken.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 janvier 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, réf. LSO-BM04898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007928.3/581/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

AGRIFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 80.460.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 2 janvier 2006

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2006, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Patrice Yande, employé privé, né le 30 juin 1969 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de Madame Caroline Folmer, administrateur démissionnaire, demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

AGRIFIN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007916.3/1022/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

GESIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 44.953.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 2 janvier 2006

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2006, le Conseil d'Administration a coopté Monsieur Patrice Yande, employé privé, né le 30 juin 1969 à Saint-Mard (Belgique), demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la Société en remplacement de Madame Caroline Folmer, administrateur démissionnaire, demeurant professionnellement au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire qui se tiendra en l'année 2010.

Pour extrait sincère et conforme

GESIN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2006, réf. LSO-BM05070. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007922.3/1022/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

EXCELIANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 83.412.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale

Il résulte de l'Assemblée Générale tenue le 23 décembre 2005 que:

Première résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de révoquer le mandat de l'administrateur Monsieur Jean-Marc Assa à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer à compter de ce jour et pour une période de six ans, jusqu'à l'Assemblée Générale de 2011:

- la société de droit luxembourgeois dénommée LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A., avec siège social à L-1370 Luxembourg, 186, Val Sainte Croix, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 83.527.

Pour le Conseil d'Administration

Signature / Signature / Signature

Le Président / La secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05313. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007984.3/1091/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

APOLLO GLOBAL DERIVATIVES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.863.

—
Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires du 9 janvier 2006

[...]

5. Nominations statutaires / renouvellements de mandats

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires décide de renouveler jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur l'exercice clos le 30 juin 2006, le mandat des Administrateurs Messieurs Christian Tury, Roberto Di Carlo et M. Jean-Marie Biello.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires décide de renouveler jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur l'exercice clos le 30 juin 2006, le mandat du réviseur, PricewaterhouseCoopers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007959.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

APOLLO GLOBAL DERIVATIVES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.863.

—
Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Luxembourg, le 17 janvier 2006.

Pour APOLLO GLOBAL DERIVATIVES

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

(007967.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

APOLLO GLOBAL DERIVATIVES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.863.

—
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.

Luxembourg, le 17 janvier 2006.

Pour APOLLO GLOBAL DERIVATIVES

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signatures

(007965.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2006.
